



Remboursement d'un pret alors que l'entreprise fait faillite

Par **guillaume123**, le **31/08/2015** à **19:09**

bonjour, une entreprise de photovoltaïque qui a fermé et n'a pas fini les travaux de branchement a reçu apparemment l'intégralité de la somme par l'organisme prêteur et celui-ci me demande le remboursement alors que je n'ai pas signé de réception....comment puis-je me retourner...merci

Par **alterego**, le **05/09/2015** à **15:26**

Bonjour,

Les statuts de l'association sont-ils ceux auxquels renvoie l'adresse que vous donnez ?

L'association ne semble pas avoir de capacité juridique...

Ne seriez-vous pas en train d'embarquer, accidentellement ou non, **guillaume123** dans une nouvelle galère ?

Sous réserves.